

DELIBERATION N°85/2019

Le **Mardi 17 décembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 05/12/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			x	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTOISE	DANIS Georges	x			SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTOISE	PENNA Jean-Luc		x		PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x

TOTAL 9 4 12

TOTAL VOTANTS 14 1

TOTAL VOIX 26

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191217-DEL85-2019-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019

DELIBERATION N°85/2019

Objet : RETROCESSION

Opération 19-430 : VAL CENIS – Hôtel l'Outa

Demandeur : VAL CENIS

Axe : développement touristique

Date de fin de portage prévue : 19/06/25

Acquéreur désigné : Mme Charlotte SCARIOT et M. Stéphane BLAS

Suite à l'acquisition par préemption de l'hôtel l'Outa par l'EPFL en juin dernier, le bien a été présenté à différents acquéreurs potentiels via la plateforme ITS (Investissements Tourisme Savoie). Il s'avère que Madame SCARIOT et Monsieur BLAS, après une expérience conséquente en hôtellerie-restauration, sont intéressés pour reprendre l'établissement, le rénover profondément, le compléter par un petit équipement « bien-être » (jacuzzi, sauna, hammam) et relancer l'activité hôtelière, accompagnée d'un bar-restaurant ouvert à la clientèle extérieure.

Par délibération en date du 12/12/2019 la commune sollicite donc l'EPFL pour rétrocéder le bien à Madame SCARIOT et Monsieur BLAS. Le prix intègre la subvention de 40 % attribuée par la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du plan montagne.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Val-Cenis	F1431	2 Rue DE SAVOIE	637 m ²	Sols	AUt	465 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus à Monsieur BLAS Stéphane et Madame SCARIOT Charlotte ou toute autre société qui se substituerait au prix indiqué.

Le 19/12/2019
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20191217-DEL85-2019-DE
 Date de télétransmission : 19/12/2019
 Date de réception préfecture : 19/12/2019